



COMMUNE
DE
57480 KERLING-LES-
SIERCK

☎ 03 82 50 17 75
Fax : 03 82 55 06 73

ARRETE N° 16/2014

ENGAGEANT LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU POS DE LA COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L123-13-1 et L123-13-3 du code de l'urbanisme,

VU le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Kerling-Lès-Sierck approuvé le 24/09/1979 et révisé le 30/08/1994 ; il a également été modifié les 10/10/1980 et 21/07/2005 et mis à jour en 1983 et 2005.

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

ARRETE

Article 1 : La mise en œuvre de la procédure de modification simplifiée du POS conformément aux dispositions des articles L123-13-1 et L123-13-3 du code de l'urbanisme.

Article 2 Une ampliation sera adressée à :
- Monsieur le Sous-Préfet de Thionville

Article 3 Publication :
- Mention de cet affichage a été faite dans le Républicain Lorrain le 6 septembre 2014
- Site internet de la commune www.mairiekerling.fr

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 03/09/2014

Le Maire

Jean-Michel HIRTZ

